ND/OE/2026-1018

Mise en ligne le
09/10/2026

l'Association recherche, pour le **Pôle Accueil Écoute et Veille Sociale** un.e

Chargé.e de mission

CDD Temps partiel | Saint-Brieuc

Acteur majeur de l'inclusion sociale et professionnelle dans les Côtes-d'Armor et le Morbihan, l'Association Adalea lutte contre toutes les formes d'exclusion et toutes les formes de violence depuis 1979.
Ces missions sont portées par une centaine de salarié.e.s réparti.e.s en plusieurs pôles :
Accueil Ecoute et Veille Sociale, Logement Hébergement, Emploi Formation, Ateliers et Chantiers d'Insertion, Ressources. Adalea est aussi délégataire du Service Public de la Rue au Logement en Côtes d'Armor (SIAO22).
Nous rejoindre c'est accueillir et accompagner plus de 9 000 personnes chaque année sur une quarantaine de dispositifs différents.

Notre raison d'être : la solidarité en action !
Rejoignez-nous pour faire vivre votre métier avec sens et engagement !

Le point santé Centre Bretagne, lieu de consultation à destination des publics précaires ou sans droits de santé ouverts, est en cours d'évolution en PASS de ville, conformément à la NOTE D'INFORMATION N° DGOS/P3/2025/45 du 18 juin 2025 relative au cahier des charges des permanences d'accès aux soins de santé (PASS) de ville.

La PASS de ville revêt deux objectifs cibles :
- faciliter l'accès aux droits, par l'ouverture simplifiée des droits de santé d'une part, mais aussi par l'appui à d'autres démarches administratives en lien avec la santé (dossiers MDPH, dossiers de demandes en établissement médico-social…),
- faciliter l'accès aux soins et à la prévention, par le biais des conventions qui seront passées entre la PASS et les professionnels de santé libéraux (médecins traitants, dentistes, cabinets de radiologie, laboratoires..), et par le travail de la médiation en santé, levier pour faciliter la littératie en santé.

Votre rôle et les missions qui vous attendent :

Dans le cadre de l'évolution du point santé en PASS de ville, le.a chargé.e de mission apportera un appui pour :

- La rédaction des conventions, prioritairement auprès des professionnels de santé libéraux : médecins généralistes et spécialistes, mais également laboratoires d'analyses médicales, cabinets de radiologie… : prise de RDV, préparation de la convention, présentation de la PASS de ville, signature de la convention, enregistrement.
- Le déploiement du partenariat sanitaire et médico-social dans le cadre de cette évolution : présentation du dispositif aux partenaires, échanges sur les modalités de collaboration…
- L'appui à la création des outils de communication du service, à l'évolution du logiciel métier
- L'appui à la prospection pour mettre en œuvre des permanences dans les communes du territoire (lieu, échéances)
- Appui à la rédaction du projet de service.

Ces missions ne sont pas exhaustives.

Vous avez le profil, si :

- Bonne connaissance du secteur médico-social et des publics concernés (public en détresse sociale, ou sans droits de santé ouverts)
- Formation à la méthodologie de projet / ingénierie, dans le social ou en santé publique
- Capacités relationnelles et d'animation de réunion
- Expérience dans l'animation de réseau
- Capacités rédactionnelles et de synthèse
- Capacités organisationnelles et autonomie
- Vous disposez du Permis B (véhicule de service selon disponibilité ou défraiement)

Quelques informations complémentaires :

- 28 h hebdo 0,8 ETP CDD remplacement du/de la titulaire du poste Durée : 2 mois à compter de la date d'emb
- Rémunération en application de la convention collective nationale du travail du 15 mars 1966 (CCNT 66 - IDCC 0413)
- Grille de classement : Annexe 6
- Statut : cadre
- Salaire mensuel brut débutant sans ancienneté : 2263,68 €
- Indemnité Ségur/Axess complémentaire au salaire mensuel brut
- Rémunération selon parcours et ancienneté, sous conditions.

Rejoindre Adalea, c'est aussi :

- Titres-restaurants, mutuelle santé et prévoyance, avantages CSE, congés trimestriels, parcours d'intégration.

Candidature (CV et Lettre de motivation) à adresser à

recrutement@adalea.fr

Avant le : lundi 30 novembre 2026